



Intervention de Madame Annick GIRARDIN

Ministre des outre-mer

Discours Présidence de la Polynésie française

Jeudi 25 janvier 2018

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Haut-commissaire de la République en Polynésie française,

Monsieur le Président de la Polynésie française,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs,

Ces 5 jours passés en Polynésie française auront été placés sous le signe du terrain, des rencontres et des échanges avec les acteurs locaux.

Le programme était dense, cela va sans dire, mais ô combien riche d'enseignements. **Je suis convaincue que le territoire est profondément tourné vers l'avenir, vers cet outre-mer des solutions que je ne cesse de défendre lors de mes interventions.**

Je tenais à toutes et tous vous remercier pour le bon déroulé de cette visite : en premier lieu les équipes du Haut-commissariat et celles du gouvernement de Polynésie française, ainsi que l'ensemble de celles et ceux qui m'ont reçu, présentés leur projet, fait par de leurs difficultés aussi. Un mot en particulier aux nombreux maires que j'ai rencontrés, qui effectuent un travail formidable.

Je remercie également les acteurs du monde économique et de la société civile que j'ai pu croiser : le syndicat pour la promotion des communes, les associations luttant contre les violences faites aux femmes, les membres des Conseils économique, social, culturel ou environnemental.

Ce déplacement a été marqué par la découverte de territoires isolés et fragiles.

La Polynésie française est une myriade d'archipels : l'insularité est parfois double, voir triple. Mais, et c'est votre force, on sent que le lien social n'est jamais rompu.

Dans les Marquises, du sud au nord, ou dans l'archipel des Tuamotu-Gambier, j'ai rencontré des Polynésiennes et des Polynésiens porteurs de projets, impliqués dans leur communauté pour construire ensemble le futur de leur territoire : culture, éducation, innovation dans le domaine de l'agriculture, développement durable, adaptation face aux risques naturels... qu'il s'agisse de politiques publiques ou d'initiatives privées, **la Polynésie française est résolument ancrée dans ce 21^e siècle, dans cette nouvelle donne entre l'Etat français et ses territoires** comme le rappelait le Président de la République.

Cette nouvelle donne repose d'abord sur une responsabilité partagée qui s'incarne dans le plus grand défi de demain : celui du changement climatique.

Un défi en commun, qui nous concerne tous. Nous avons pu visiter aujourd'hui l'abri de survie et le projet de murs de protection d'Arutua.

Voilà une preuve concrète des mesures de protection et d'adaptation de la Polynésie française face au changement climatique. Encore une fois, **si les outre-mer sont aux avant-postes des risques climatiques, ils sont aussi les mieux placés pour être précurseurs des innovations et des solutions. Les 17 objectifs**

de développement durable, que la France a signé en 2015, doivent être accomplis à l'horizon 2030. Les territoires ultramarins sont en mesure d'y parvenir avant l'hexagone. J'y crois. Chacun ayant ses spécificités, ses atouts et ses contraintes. Je lancerai d'ailleurs une consultation pour qu'une « feuille de route ODD territorialisée » soit mis en œuvre dans chacun des territoires.

L'Archipel des Tuamotu est effectivement le plus exposé aux risques de submersion. L'intensité des épisodes cyclonique, amenés à se reproduire dans un avenir proche, est inscrite dans tous les scénarios environnementaux. Le nier serait se voiler la face.

C'est pourquoi l'Etat et le gouvernement de Polynésie française collaborent sur le sujet. Nous l'avons longuement évoqué ce matin.

La Polynésie française est d'ailleurs en mesure d'être le pivot de la coopération régionale en matière d'adaptation au changement climatique.

Vous le savez, l'Océan Pacifique est la plus vaste des aires marines du globe. Sa bonne santé est primordiale à la vie de tous, en Océanie et ailleurs. Sa sauvegarde, son exploitation raisonnée est une priorité géostratégique, mais aussi économique, juridique, scientifique et coopérative. Les enjeux sont immenses.

Au côté de l'Etat, **la Polynésie française doit continuer à être l'avocat inlassable de la protection de l'Océan**, de ses ressources et des savoirs qu'il renferme. Sa participation comme membre de plein droit au Forum du Pacifique a été une avancée majeure. Demain, ce sera sans doute le cas pour **l'Initiative internationale pour les récifs coralliens**. Dans les enceintes régionales, **de nombreuses actions sont engagées pour lutter contre les phénomènes d'origines anthropiques** : je pense à la maîtrise de l'urbanisation littorale, à la

gestion des déchets, à l'interdiction des sacs plastiques ou encore la protection des mangroves et des espèces animales. Ces enceintes de coopération régionale sont aussi des espaces pour **la promotion des énergies renouvelables**, notamment au travers de l'Alliance solaire internationale.

Je me félicite que la Polynésie française soit aussi un partenaire de coopération durable pour ses voisins : du Chili aux îles Cook, des Etats-Unis aux Samoa. Il faut le faire mieux savoir encore et vanter les centres de recherches d'excellence du Fenua.

Notre monde globalisé s'invente aussi dans le Pacifique. Pour preuve, la mise sur pied ici d'une **aire marine gérée en Polynésie française**. Il s'agit d'une véritable innovation non seulement sur le plan territorial mais également juridique. Ce concept innovant pourrait d'ailleurs s'étendre à de nouveaux espaces notamment à **la gouvernance de la haute mer**, à l'heure même où s'engagent des négociations internationales pour un nouvel accord sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans des zones au-delà des juridictions nationales.

La poursuite des objectifs de développement durable, et leur intégration dans notre diplomatie régionale, est donc un axe très actuel de la relation entre l'Etat et la Polynésie française. Il sera structurant dans les années à venir.

J'y suis d'autant plus attaché que ces enjeux constituent, à certains égards, **l'impensé de l'Accord de l'Elysée**. Les enjeux climatiques n'y sont pas totalement absents, mais ils ne sont pas mis en avant. Après l'épisode d'Irma que nous avons connu aux Antilles il y a quelques mois, la démonstration est faite, s'il en était

besoin, que nos îles sont vulnérables et qu'il y a donc là une priorité majeure pour les pouvoirs publics.

L'Accord de l'Elysée, il me semble important d'y revenir, a constitué **une étape décisive dans la refondation de la relation entre l'Etat et le Pays.**

Il est d'abord **une série d'engagements** que nous nous attachons de mettre en œuvre main dans la main, l'Etat et le Pays.

Le bilan, moins d'un an après la signature de l'accord, est me semble-t-il très positif. Sur certains sujets, il reste du travail. Mais ne doutez pas de l'engagement quotidien de mon ministère pour faire avancer nos projets communs.

L'Accord de l'Elysée, c'est cependant bien plus qu'un agrégat de mesures. C'est un pas décisif, car symbolique, avec **la reconnaissance du fait nucléaire dans toutes ses dimensions.**

La fin des essais nucléaires s'était traduite dès 1996, car c'était l'urgence du moment pour la Polynésie, par des accords financiers. Ce que la mémoire collective a conservé sous le vocable du "milliard Chirac". Vingt ans après, la société polynésienne appelait d'autres gestes. La reconnaissance du fait nucléaire et de ses conséquences, sociales, environnementales, sanitaires, a constitué une réponse forte de la part de l'Etat.

J'ai eu l'occasion, lors de l'installation du comité de pilotage chargé du projet d'institut d'archives de rencontrer les acteurs de ce dossier, en particulier les associations. **Nous avons pu faire un bilan, sans faux-semblants. Et surtout parler d'avenir.**

Je l'ai déjà dit : le budget du CIVEN a été mis à niveau et ses travaux ont repris. La commission alliant parlementaires et experts prévue par la loi EROM est en

passé de débiter les siens. L'Etat a tenu ses engagements sur le budget dédié à l'oncologie. Le projet d'institut est lancé, même si beaucoup reste à faire, et d'ores et déjà, le terrain nécessaire a été réservé par l'Etat.

Cet institut aura un rôle essentiel. Il devra permettre de consolider ce qu'a esquissé l'accord signé en 2017 : une mémoire partagée du fait nucléaire. Sur la base d'un passé assumé, dans ses pages glorieuses comme dans ses pages plus sombres, nous pourrons continuer à bâtir l'avenir. Nous devons à la jeunesse une approche sereine et apaisée d'un passé qui, pour elle, fait partie d'une histoire déjà lointaine.

Nous démontrerons avec cet institut que malgré la difficulté, et dans le cas qui nous occupe, la technicité du sujet, nous pouvons imaginer un lieu où chacun se retrouve, où toutes les mémoires individuelles convergent dans un tout collectif.

C'est un magnifique projet que nous allons engager.

* * *

Des projets, monsieur le Président, nous en avons beaucoup en commun ! La Polynésie de demain et d'après demain n'est pas encore, mais nous occupe déjà beaucoup !

Tout d'abord, avec **le projet de loi organique que le Gouvernement déposera en 2018.** Ce projet a déjà fait l'objet de nombreux travaux. Je tiens ici à redire à chacun l'état d'esprit qui est le mien.

La Polynésie française bénéficie, depuis peu, d'un **retour à la stabilité institutionnelle après avoir souffert pendant une décennie d'alternances** trop nombreuses, qui minait la crédibilité des pouvoirs publics. Dire cela, ce n'est pas affirmer une préférence pour tel ou tel parti. C'est affirmer sa préférence pour

une Polynésie française prospère, ce qu'elle ne saurait être en changeant de gouvernement deux fois par an.

Ayant fait l'objet d'ajustements répétés, le cadre statutaire paraît aujourd'hui robuste. Il n'est pas question de le bouleverser. Mais bientôt quinze années se sont écoulées depuis 2004, et beaucoup de difficultés, parfois des détails, semblent mériter des corrections, des améliorations. C'est donc **un toilettage du statut qui sera engagé**, sans remise en cause des équilibres institutionnels propres à la Polynésie française.

Garantir l'avenir de la Polynésie française, c'est aussi ce que nous avons voulu avec la démarche des Assises dans laquelle, je vous en remercie Monsieur le Président, vous avez bien voulu vous engager à nos côtés.

Cet exercice, voulu par le Président de la République, est particulièrement avancé en Polynésie française. Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler hier au Haut-commissariat, les Assises sont une mobilisation de toutes les forces vives ultramarines. **C'est une démarche positive, fédératrice, axée sur l'avenir.**

Le livre bleu outre-mer sera **le socle des solutions pour chacun des territoires à mettre en œuvre lors du quinquennat.**

Je salue une nouvelle fois le Comité local d'orientation ainsi que le Comité technique qui ont pris toute la mesure de l'exercice en adaptant les tables rondes et les ateliers techniques pour **répondre aux priorités de développement exprimées par les polynésiennes et les polynésiens lors de la consultation numérique** : transport en commun, croissance des entreprises, formation professionnelle, alimentation, enseignement, lutte contre les addictions...

La feuille de route du territoire me sera bientôt transmise et je ne doute pas qu'elle sera en droite ligne des besoins exprimés par nos concitoyens. Nous en tirerons, je l'espère, la substance d'un futur plan de convergence.

Voilà encore une incarnation des ambitions partagées par l'Etat et le Pays pour le développement économique, social, culturel et environnemental de la Polynésie française.

D'ailleurs, n matière économique, et je finirai par là, il faut souligner que l'économie polynésienne se porte mieux : les indicateurs macro-économiques confirment que le territoire consolide la croissance. Les perspectives sont positives, il s'agit maintenant de mieux les accompagner.

Nous le faisons en facilitant la mobilité des hommes d'affaires, des chercheurs, des jeunes talents. Un décret viendra d'ailleurs bientôt répondre à vos attentes sur ce point et compléter les dispositifs existants.

Nous le faisons en avançant sur les sujets fonciers. Je tiens à saluer l'engagement des parlementaires polynésiens sur la proposition de loi relative à l'indivision outre-mer, que l'Assemblée nationale vient de voter.

Nous le faisons en matière de logements. La Direction générale des finances publiques (DGFIP) a ainsi délivré en décembre dernier le premier agrément fiscal pour lancer le programme de construction de 150 logements sociaux porté par l'opérateur SAS Puna Ora. Le second agrément devrait suivre d'ici peu et les travaux doivent débuter en mars prochain.

Mais nous devons le faire aussi en acceptant de regarder certaines réalités en face depuis plusieurs années, l'accompagnement économique des outre-mer se résume souvent à la distribution des aides aux entreprises. Mais nos entreprises

ont besoin **de dispositifs d'aides à l'exploitation et à l'investissement**, focalisés sur les secteurs les plus prioritaires ou prometteurs. C'est la condition du développement. Et ma conviction, claire, est la suivante : **nous devons simplifier, accentuer et stabiliser les dispositifs futurs**. C'est l'objet de la revue des aides économiques que je pilote dans le cadre des Assises des Outre-mer. En tout cela représente un paquet à près de 2,5 Mds€ par an. Toutes ces aides ne sont pas disponibles sur votre territoire, mais par exemple, la défiscalisation l'est, et je crois que vous partagerez l'idée de rendre l'outil plus fluide et plus en phase avec le temps économique.

Je suis également convaincue que nos territoires peuvent accueillir des projets expérimentaux et structurants sur des critères de développement durable. C'est diffuser l'esprit de « French Tech » d'outre-mer, permettant à des start-up d'émerger avec des offres adaptées à leur environnement géographique proche.

L'enjeu est de tout cela, c'est le rayonnement des territoires et la conquête de nouveaux marchés. Je crois en l'outre-mer des solutions et c'est aussi toute l'ambition des Assises des outre-mer.

Mesdames et messieurs,

Voilà ce que je souhaitais vous dire pour conclure cette visite officielle en Polynésie française.

Projet de loi, innovation, coopération régionale, développement durable, relance économique. Je pense avoir là posés tous les jalons qui rendent d'ores et déjà nécessaires ma prochaine visite ! C'est que, je vous ne le cache pas, il va m'être difficile de vous quitter.

Je vous remercie encore une fois pour votre accueil.